

Défi-Job pris la main dans le sac

Le chef de projet de l'ASBL, qui vise la réintégration sociale des détenus, a été congédié suite à une enquête portant sur la fraude et l'usage de faux.

RTL a révélé hier des dysfonctionnements au sein de l'ASBL «Défi-Job» qui a son siège social à Givenich.

L'association, qui fonctionne en étroite collaboration avec le Centre pénitentiaire de Givenich (CPG), s'est donné pour mission «la réintégration sociale des détenus du CPG par le travail». Rappelons que le centre de Givenich fonctionne comme une prison semi-ouverte et accueille principalement des détenus en fin de peine.

Selon les informations figurant sur le site de l'association, le programme de Défi-job s'adresse aux entreprises privées et publiques d'une part, et aux détenus d'autre part. Il s'agit d'offrir à un certain nombre d'entre eux un travail intérimaire à l'extérieur de la prison. Les prisonniers qui participent au programme sont rémunérés au salaire social minimum et sont affi-

liés à la sécurité sociale. Les mises au travail sont accompagnées d'un suivi social.

Si l'objectif social poursuivi par l'association n'est pas à remettre en cause, c'est une fois de plus au niveau de la gestion et du suivi de celle-ci que le bât blesse. À la décharge du comité de l'ASBL, il faut souligner que c'est ce dernier qui a levé le lièvre et qui a déclenché une enquête financière.

Poursuite des activités

À la suite de celle-ci, le chef de projet et un de ses assistants ont été licenciés tandis que le ministère du Travail a porté plainte pour fraude et usage de faux. Le programme est dirigé par des gardiens et éducateurs issus du centre pénitentiaire. En 2002, le ministère de la Justice, par le biais d'une convention, couvre les salaires du personnel encadrant et les frais de transport des

détenus vers les lieux de travail. Depuis 2003, l'association est soutenue directement par le Fonds pour l'emploi avec un budget de 398 000 euros pour 2003 et de 440 000 euros pour 2004.

Le montant du préjudice aux dépens de l'association voire de détenus eux-mêmes n'a pas été révélé. Selon RTL, le responsable qui a été pris la main dans le sac aurait dévié du droit chemin à cause de ses fréquentations dans le milieu de la nuit.

Étant donné que l'objectif et l'utilité de l'association ne sont pas remis en cause, Défi-job poursuit ses activités et continue à être financé par les fonds publics. À noter que l'ASBL bénéficie aussi de facilités financières de la part de «etika», le financement alternatif mis en place avec le concours de la BCEE.

Alain Kleeblatt

Le Quotidien - mercredi 7 juillet 09